

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 h 20, 6 h 55, 8 h 29, 9 h 55, 11 h 05, 12 h 57

JOURNAL DE ROUBAIX

UE. INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, Libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas-Lafitte-Boulier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de la Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PANDON et FILS, 26, Chaussée d'Aisemberg, à Saint-Gilles-Bruxelle

02, 3 39, 5 18, 6 45, 7 33, 8 32, 9 32, 11 41, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 22, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 7 17, 8 48, 10 22, 11 25
Lille, 5 08, 7 40, 8 08, 9 40, 11 24, 12 15, 1 55, 3 31, 5 06, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02 Mouscron à Lille, 6 52, 9 22, 11 20, 11 57, 3 13, 4 47, 5 49, 7 02, 9 05
TES: Tourcoing à Mouscron, 7 26 soir; Mouscron à Tourcoing, 8 04 soir

BOURSE DE PARIS
DU 29 OCTOBRE

3 0/0	62 10
4 1/2	83 65
Emprunts (5 0/0)	99 85

DU 30 OCTOBRE

3 0/0	62 15
4 1/2	88 70
Emprunts (5 0/0)	99 90

ROUBAIX. 30 OCTOBRE 1874

DÉPARTEMENT DU NORD
Election du 8 novembre 1874.

CANDIDAT CONSERVATEUR
M. Constant FIEVET

Membre du Conseil général,
Maire de Masny (arrondissement de Douai),
Agriculteur, Industriel,
Officier de la Légion d'honneur.

BULLETIN DU JOUR

Le télégraphe de Berlin nous apporte l'analyse des discours prononcés par l'empereur d'Allemagne à l'ouverture du Reichstag allemand. Cette analyse nous donne une idée suffisante des vues et de la situation du gouvernement de Berlin, mais elle demande à être complétée, croyons-nous, en ce qui concerne le dernier paragraphe relatif aux rapports de l'Empire allemand avec le dehors et à son attitude vis-à-vis des « partis ». La phrase qui englobe, pour ainsi dire, ces deux questions, peut donner lieu à des interprétations diverses, selon le point de vue auquel on se place. L'avertissement, ou, si l'on veut, la menace indirecte qui semble ressortir des prévisions impériales s'appliquent-ils à des éventualités d'un enature diplomatique ou seulement intérieures? C'est ce qu'on ne saurait formellement décider aujourd'hui. Il y a donc lieu d'attendre le texte même du discours, avant de prononcer en connaissance de cause.

Les centres sont en coquetterie réglée. Cette flirtation se reproduit toujours à des périodes régulières. Reconnaissiez la république, dit le centre gauche, et je me jette dans vos bras. — N'exigez pas que je la proclame, répond le centre droit et je vous étire. La réconciliation serait possible, si les questions de personnalité et d'ambition n'intervenaient. Les intransigeants du centre gauche, M. Casimir Périer en tête, vont nécessairement plus loin qu'une satisfaction de doctrine. La rentrée de M. Thiers au pouvoir est au bout d'un succès. Le langage quelque peu hautain de l'Aube, organe de M. Casimir Périer, a surtout pour but d'empêcher MM. Dufaure et Waddington de séparer l'idée politique de la tactique personnelle que représente M. Thiers.

Dans ces conditions, et en faisant la part des faiblesses humaines, la conjonction des centres nous apparaît toujours comme une solution quelque peu chimérique. Tous les efforts qu'on fait

les points sur lesquels on est divisé. Ce qu'on appelle la conjonction des centres ne pourrait être que l'abdication pure et simple de l'un au profit de l'autre. Ce n'est pas qu'il y ait entre les opinions mêmes qui représentent les deux centres des divergences bien profondes. Ce ne sont pas les principes qui sont inconciliables, ce sont les hommes qui sont irréconciliables. Ce n'est pas après trois ans de luttes incessantes, de rivalités continues, qu'on arrive à l'oubli de ses griefs réciproques pour se donner la main.

Discours de l'empereur d'Allemagne

Une dépêche de Berlin nous apporte le résumé du discours prononcé hier matin à Berlin, à l'ouverture du Parlement allemand. Après avoir indiqué les projets de loi qui seront soumis au Parlement, et notamment le projet sur le landsturm, l'empereur a terminé en ces termes :
« Nos relations avec tous les gouvernements étrangers sont pacifiques et bienveillantes, et dans l'amitié éprouvée qui m'unit avec les souverains de puissants empires réside une garantie pour la durée de la paix, à laquelle j'ai le droit de vous engager à avoir pleine confiance. Loin de moi la pensée de vouloir employer les forces vives de l'Empire à un but autre que sa propre défense. Au contraire, c'est précisément cette force qui met mon gouvernement en mesure d'opposer le silence aux soupçons injustes dont la politique est l'objet et de faire face aux conséquences qui pourraient naître de la malveillance ou de la passion des partis jamais ces sentiments hostiles devaient se traduire en actes. Je sais qu'en ce cas, la nation tout entière et ses princes sont prêts à tout instant, à se joindre à moi pour défendre les droits et l'honneur de l'Empire. »

Le Monde adresse aux catholiques les excellents conseils qui suivent, à propos de la question de l'abstention :

« Que ceux-ci ne se retirent pas dans leurs maisons, en attendant que Dieu les délivre. Dieu peut les aider, mais il ne les dispensera pas d'agir. Il n'a pas promis cette assistance surnaturelle à leur immobilité. Nous ne sommes pas vaincus par des forces supérieures aux nôtres, mais seulement par la discipline, la persévérance et l'activité de nos adversaires. La fortune, l'éducation, le nombre même sont encore du côté de ce qu'on appelle les conservateurs, dont les catholiques font partie et dont ils devraient aisément les directeurs et les chefs. On ne leur arrache le pouvoir qu'à la faveur de leurs divisions ou de leur indulgence. Mais ils n'ont guère que le sort qu'ils méritent, et tant qu'ils se borneront à gémir sur le malheur des temps, on à appeler un sauveur qui ne viendra pas s'ils n'applissent par eux-mêmes les voies de Dieu, ils seront chassés de leurs positions, dépouillés de leurs biens et battus jusqu'à ce que mort s'ensuive. »

Par la lutte, ils peuvent reconquérir leurs positions perdues; la Belgique est là pour nous servir de modèle. Grâce à une excellente organisation, les catholiques sont parvenus à retrouver une majorité dans les assemblées politiques, dans les corps muni-

cipaux, et à forcer les portes du gouvernement. Nous savons combien l'état actuel de ce pays est encore loin de leurs désirs; beaucoup d'entre eux, et des meilleurs, s'effraient des barrières que les lois du pays élèvent devant leur conscience, et ne croient pas pouvoir prendre part à la vie politique. Ils se tiennent à l'écart, et d'autres qui ne les valent pas occupent des postes qui devraient leur être réservés. Nous ne jugeons pas leur abstention; mais chez nous les conditions ne sont pas les mêmes. On n'exige pas des électeurs ni même des élus de serments, ni de conclusions. La Constitution n'est pas essentiellement immorale et anti-chrétienne puisque nous n'avons pas de Constitution.

Enfin, l'existence même de l'Etat n'est pas comme en Italie, par exemple, la négation des droits du Saint-Siège et de l'Eglise. Les objections qui surgissent ailleurs n'auraient pas de fondement chez nous. La participation à la vie publique nous est permise, et dès lors, comme les évêques du Nord le rappelaient naguère, elle devient obligatoire, et l'abstention n'est plus licite.

M. le baron Baude, ministre plénipotentiaire de France à Bruxelles, a été chargé de remettre au roi une lettre autographe du maréchal de Mac-Mahon. Cette missive n'a rien de politique; le maréchal se contente de remercier le roi de l'honneur récent du Grand Cordon de l'Ordre de Léopold.

Nous lisons dans l'Univers :

« On vient d'adresser aux généraux commandant les divers corps d'armée une circulaire relative à la nouvelle loi sur le service religieux de l'armée de terre. »

La commission de permanence s'est réunie aujourd'hui à 2 h. 1/4, sous la présidence de M. Buffet. Etaient présents: MM. Philippoteaux, de Beauvilliers, comte de Dieblich, comte de Kergorlay, Ferry, Maurice Mareau (Seine), Lefebvre, de la Rochefoucauld du de Bisaccia, Callet, marquis de la Rochefoucauld, marquis de Plœuc, de la Rouillerie, Vingtain, vicomte d'Aboville, vicomte de Rainneville, Ernest Picard, Tirard, Schérer, Turquet, Noël-Parfait, Mettetal, Antonin Lefèvre-Pontalis, Calmon et de Mahy.

Le bureau était représenté par M. Voisin, secrétaire, MM. Baz, général Martin des Pallières et Toupet des Vigues.

Le ministère est représenté par M. Tailhand, garde des sceaux, et par M. Grivart, ministre de l'Agriculture et du Commerce.

Lecture est donnée du procès-verbal par M. Voisin, secrétaire; il est adopté après une rectification de M. de Mahy.

M. LE VICOMTE D'ABOVILLE demande qu'on le mette au courant de ce qui se passe dans la publication des procès-verbaux des séances du Congrès de Bruxelles.

M. PHILIPPOTEAUX se plaint des rigueurs

exercées contre la presse républicaine de province et en particulier de la suppression du Nord-Est.

M. TAILHAND répond que le Gouvernement use de son droit en réprimant les excès de certaines feuilles; le Nord-Est a été frappé pour avoir publié un article qui est une véritable excitation à la guerre civile; il insultait le parti légitimiste avec une violence coupable. D'ailleurs, au début de la prochaine session, le Gouvernement déposera un projet de loi sur la presse.

M. CALMON demande qu'on lève l'interdiction qui empêche la vente du XIX^e Siècle sur la voie publique et la publication de l'Union Libérale de Sceaux-Oise.

M. TAILHAND répond qu'il n'est pas compétent pour répondre à cette question.

M. GRIVART. Les condamnations prononcées ont été opérées à Marseille; on a jeté plusieurs en prison les hommes les plus honorables et des repris de justice; il en a été de même à Lyon, le ministre a encouru une grave responsabilité.

M. TAILHAND. La responsabilité légale du ministre ne peut être étendue au-delà de certaines limites, il n'a pas cru devoir laisser impunis les crimes de droit commun commis au 4 septembre à Lyon, à Marseille; la justice militaire a dirigé une instruction et ordonné des arrestations; les conseils de guerre ont ensuite prononcé impartialement à l'égard de tous les accusés.

M. PICARD regrette les condamnations prononcées après 4 ans par un tribunal d'exception.

M. LE PRÉSIDENT ne peut admettre qu'on suspecte dans la commission des décisions de la justice.

M. PICARD insiste; un débat assez vif s'engage entre lui, M. Tailhand et M. de Mahy.

M. LE PRÉSIDENT proteste de nouveau contre un pareil débat.

Après une observation de MM. Mettetal sur le rôle que jouent dans l'instruction les commissaires de police, M. GRIVART déclare que le Gouvernement n'avait pas à intervenir dans l'action de la justice militaire.

M. PICARD répond que c'est le Gouvernement qui a mis en mouvement l'action publique.

M. LE PRÉSIDENT déclare que la discussion d'actes judiciaires ne peut être admise.

M. TAILHAND fait observer que si de pareilles doctrines pouvaient se propager, ce serait le renversement de tous les principes.

M. DE MAHY pense que l'opinion publique dans les Alpes-Maritimes demande le déplacement du préfet.

M. TAILHAND n'a pas d'explications à fournir à ce sujet.

La séance est levée à 3 heures 50 minutes.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 29 octobre 1874.

Les septennalistes ne cessent de nous dire que le gouvernement du 20 novembre est une trêve des partis pour aboutir, après son expiration, soit à la monarchie, soit à la République, ou même à l'Empire, si tel pourrait être le vœu du pays. Mais, tout en restant fidèle à la trêve des partis, les hommes qui nous gouvernent peuvent-ils donc rester indifférents aux institutions sous lesquelles la France doit être appelée définitivement à vivre? Ce scepticisme politique dans lequel les partisans du septennat veulent l'en-têter jusqu'en 1880 n'est pas

acceptable pour les intérêts du pays; qui ne peut arriver brusquement à une solution gouvernementale; il faut le préparer, et, pour remplir cette mission, il faut avoir des principes et savoir ce que l'on veut. L'état d'agitation où se trouve l'opinion publique tient précisément à cette absence absolue de principes dans la direction de nos affaires. Quand les royalistes et les républicains mettent le gouvernement et l'Assemblée en demeure de se prononcer sur nos institutions définitives, les uns et les autres ont raison, et les chefs du septennat ont le devoir impérieux de faire connaître au pays quel usage le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon entend faire de ses six années de pouvoir et s'il compte accomplir son mandat en laissant le pays sans gouvernement. La proposition du duc de La Rochefoucauld-Bisaccia, la discussion sur les lois constitutionnelles, les nouvelles tentatives qui sont faites pour ressusciter la proposition de Casimir Périer ne manqueraient pas de fournir aux ministres l'occasion de s'expliquer, et la chambre, tout en respectant la durée des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, aura de nouveau à se prononcer sur les questions de monarchie ou de République.

A propos des bruits répandus sur des craintes de guerre, M. Benezet dit, avec une haute raison, dans l'Echo de la Province : « Il ne suffit pas que la France se mette en mesure d'avoir une armée solide, peu nombreuse, mieux armée, mieux commandée surtout que celle de 1870, pour l'opposer avec quelque succès aux masses allemandes. Ce qu'il lui faut avant tout, c'est un gouvernement, un gouvernement qui ait un nom, une base solide, une constitution rebûte, un gouvernement qui inspire du respect à l'intérieur et à l'extérieur. Eh bien ! nous le demandons à tout homme intelligent et de bonne foi : croit-on que le Septennat, alors même qu'on lui donnerait les lois constitutionnelles qu'il réclame, soit à la hauteur d'une telle situation? Croit-on qu'il puisse nous mettre à l'abri des dangers qui peuvent surgir d'un jour à l'autre et compromettre notre intégrité et notre indépendance? Personne n'oserait l'affirmer. »

Le gouvernement fait surveiller les comités bonapartistes qui se remuent très activement en province; la division de plus en plus violente entre les républicains dans l'Oise, augmente beaucoup les chances du duc de Mouchy.

On construit à Thonon, chef-lieu du Chablais dans la Haute-Savoie, un très-beau collège pour un riche établissement obligé de quitter l'Alsace. On annonce l'arrivée d'un grand nombre de familles alsaciennes dans ce même département. Déjà, deux riches Alsaciens, M. Ronold et M. L'Aisné ont fait exécuter dans les environs de Thonon des habitations splendides.

M. David Urquhart, l'illustre publiciste, orateur et diplomate anglais, est prochainement attendu à Paris; il se rend à Montreux, sur le lac de Genève, où il possède une résidence. Le de ses ouvrages de M. Urquhart, Les quatre guerres de la Révolution, dans lequel il montre avec quel mépris de la justice le cabinet de S. James a dirigé sa politique, est une des œuvres les plus originales et les plus fortement pensées de notre époque.

C'est aussi M. David Urquhart qui a le plus contribué à faire échouer le récent congrès de Bruxelles dont le but était d'affaiblir la force défensive des nations.

— Retournons, je me sens fatigué ! dit Mme Audouin.

Elles revinrent sur leurs pas sans échanger une parole. Adrienne n'avait pas un regard pour les splendeurs des magasins, et pourtant le boulevard ne lui avait jamais paru si beau. Devant la maison du Pont-de-Fer, Mme Audouin demanda, avec son calme ordinaire : — Est-il encore là, ce monsieur ?

— Je ne le vois plus ! dit Adrienne, qui ne s'était cependant pas retournée, mais qui était trop naturellement femme pour ne pas connaître l'art de voir sans regarder.

Les deux dames remontèrent le faubourg Poissonnière, où les magasins se fermaient déjà. A l'angle du Conservatoire et de la rue Bergère, l'ombre s'étendait plus épaisse. En la traversant, Adrienne vit une ombre, qu'elle reconnut aussitôt, passer rapidement près d'elle, et une main, touchant son bras replié sur son chapeau, y déposa un petit papier mignonnettement plié en quatre.

Mme Audouin n'avait rien vu, et Adrienne, qui ignorait la feinte, n'eut pas un instant la pensée de dissimuler ce billet compromettant.

— Par exemple ! voilà qui est parfaitement impertinent, dit-elle d'une voix plus railleuse que courroucée; crieriez-vous que je viens de recevoir, là, près de vous, un billet ?

— Malgré toi ? dit Mme Audouin en se retournant brusquement. (A suivre).

Feuilleton du Journal de Roubaix
DU 31 OCTOBRE 1874.

— 3 —

ADRIENNE

PAR
CLAIRE DE CHANDENEUX
(SUITE).

La physionomie intelligente et vive d'Adrienne le frappa tout d'abord, et ce regard profond, naïvement arrêté sur lui, bouleversa toutes ses idées. Le je ne sais quoi de vivant, de frais et de pur qui se dégageait de toute la personne de Mlle Audouin différait si essentiellement du débraillé de certaines petites dames et de la beauté peinte des jeunes filles à marier de sa connaissance, qu'il produisit sur lui une impression très-profounde et très-inattendue. Cette impression faillit renverser tous ses projets d'avenir et faire rentrer le brillant jeune homme dans la catégorie des prétendants humblement amoureux.

Pendant un mois entier il rêva de la jeune fille avec des élans de tendresse et de désintéressement dont il s'ébahissait lui-même : il imaginait un petit intérieur modeste, délicieusement rempli par la grâce et la beauté d'Adrienne. Plus de fêtes mondaines, plus de folies coûteuses, mais l'ordre présidant à toutes les dépenses, et les joies de l'intimité

remplaçant toutes les autres joies.

Ce tableau souriant prit néanmoins des teintes assombries un jour qu'il rencontra un de ses anciens amis sans place, écrasé par les charges que lui imposaient une femme et trois enfants, découragé, épuisé, las de vivre.

Emmanuel lui prêta cinquante francs et resta profondément songeur. Se marier, avec les privations en permanence et la gêne en expectative, n'était-ce pas une imprudence grave? Et s'il surveillait des enfants, comment subvenir aux frais de leur éducation avec les ressources insuffisantes d'une position bureaucratique que le caprice d'un chef pouvait lui enlever? Ne serait-ce pas s'exposer à faire souffrir à une jeune femme que le dévouement lui ferait, tandis qu'elle eût pu tenter la recherche d'un sort plus brillant.

C'était un grand malheur qu'Adrienne n'eût pas de fortune, mais qu'y pouvait-il? La pensée d'un mariage avec elle, qu'il avait ardemment adoptée, s'effaça par gradations insensibles devant la justesse de ce raisonnement, où l'égoïsme et la raison avaient une égale part.

Chaque jour emporta un lambeau de ce rêve d'amour honnêtement caressé; mais, par une pente trop naturelle, hélas ! par la fatale logique des passions, le projet d'union écarté, le caprice resta tout entier. De là à une tentative peu honorable sur le cœur de la jeune fille, il n'y avait qu'un pas.

Un soir, Mme Audouin, prise d'un subit désir de locomotion, — son méde-

cin lui avait ordonné un peu d'exercice, — proposa à son mari de l'accompagner jusqu'à l'entrée du Café Turc, lequel, élogiquement travesti aujourd'hui, était alors uniquement fréquenté par les respectables barbons des quartiers environnants.

Adrienne embrassa sa mère pour cette bonne pensée et courut mettre son chapeau rayé, très mince, qu'elle portait en grande dame, et un chapeau de paille traversé d'un ruban rose, qui lui allait à merveille.

M. Audouin se laissa complaisamment escorter par sa femme et sa fille. Lorsqu'on aperçut la rangée de gaz traditionnelle qui illuminait l'entrée du vénérable café, il leur recommanda de ne pas s'attarder sur les boulevards et les quitta.

La mère et la fille revinrent lentement : l'une très-absorbée dans ses comptes de ménage qu'elle relisait mentalement, l'autre toute joyeuse d'échapper une heure à l'atmosphère étouffante de la maison paternelle.

Arrivée à la rue Hauteville, Mme Audouin fit un mouvement pour y entrer, mais Adrienne, se faisant caressante :

— Ah ! chère mère, dit-elle, ne voulez-vous pas vous promener encore un peu ? Il fait si beau... il n'est pas neuf heures !

— Si cela te fait tant de plaisir, soit ! dit Mme Audouin avec sa placidité accoutumée.

On entrait dans la zone plus ét-

gante de la ligne des boulevards; déjà le public changeait.

— Ah ! si nous pouvions aller ainsi jusqu'au boulevard des Italiens ! pensait Adrienne, qui respirait plus à l'aise dans ce milieu fashionable.

Mais elle sentait déjà le bras de sa mère peser sur le sien et sa démarche s'élourdir de plus en plus.

A la hauteur du passage Jouffroy, elle eut un éblouissement. Son inconnu, son passant quotidien était là, devant elle, la contemplant avec surprise et ravissement.

Emmanuel n'avait jamais vu la jeune fille qu'à distance, assise, laborieuse et grave; il la voyait debout dans toute la plénitude de sa taille élevée, dans toute la grâce de sa démarche onduleuse, dans tout l'épanouissement de sa physionomie sympathique.

Elle passa devant lui rougissante, baissant ses yeux brillants, dont avait jailli, involontairement, un regard ému.

Il la suivit, attiré par les charmes indéfinissables de cette aimable apparition. Adrienne était trop peu rompue aux mœurs parisiennes pour se troubler de cette attention persistante, qui ne pouvait dénoter, suivant elle, que les plus louables intentions.

— Mère, dit-elle avec la franchise ingénue de son caractère, vous savez le grand jeune homme qui passe souvent sous nos fenêtres et que vous avez surnommé le plus que beau ?

— Oui et bien ? dit la mère.

— Il est là, derrière nous, depuis